

Présente

## LA DETTE

### UN INSTRUMENT DE CONTRÔLE & DE DOMINATION

par

.....  
EMMANUEL BOUCHAT, THADDÉE DUBOIS & CHRISTIAN JONET • 2012

L'ENDETTEMENT POURRAIT BIEN CONSTITUER LA PIERRE ANGULAIRE DE NOTRE SOCIÉTÉ : UN OUTIL DE CONTRÔLE DES ESPACES DÉMOCRATIQUES OU PLUTÔT PSEUDO-DÉMOCRATIQUES, MAIS AUSSI DES POPULATIONS. RÉCEMMENT, L'ABSENCE DE REMISE EN CAUSE DU MODE DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME FINANCIER A RENFORCÉ UNE TENDANCE DE FOND QUI PLACE UN NOMBRE CROISSANT DE PAYS SOUS LA TUTELLE DES INSTITUTIONS BANCAIRES ET DES MARCHÉS FINANCIERS. UNE TENDANCE QUI EST ÉGALEMENT À LA CRÉATION D'UN NOUVEAU SUJET : L'HOMME ENDETTÉ, ÉTERNELLEMENT REDEVABLE, CONSTAMMENT CONTRÔLABLE. C'EST EN TOUT CAS LA THÈSE HARDIE DU SOCIOLOGUE ET PHILOSOPHE MAURIZIO LAZZARATO. ELLE TRAVERSE CE TEXTE.

« L'INTÉRÊT EST LA RÉMUNÉRATION D'UN PRÊT sous forme généralement d'un versement périodique de l'emprunteur au prêteur. Pour le prêteur, c'est le prix de sa renonciation temporaire à une consommation. Pour l'emprunteur, c'est un coût correspondant à une consommation anticipée<sup>1</sup>. » Cette définition proposée par Holbecq<sup>2</sup> rend compte du mécanisme qui conduit un prêteur – généralement fortuné – à octroyer un crédit à un emprunteur en manque de liquidités. Ce dernier contracte alors une dette qui, affublée d'un taux d'intérêt, va progressivement renforcer la situation d'inégalité entre les deux parties. Ce mécanisme est relativement récent – quelques siècles – à l'échelle de l'histoire humaine : le prêt à intérêt n'a pas toujours existé en tant que tel, il a même été très longtemps proscrit par les grandes religions mono-

.....  
1 André-Jacques HOLBECQ & Le Cercle des Économistes citoyens, *Argent, dettes et banques*, Éditions Yves Michel, 2011, p. 93.

2 André-Jacques Holbecq, auteur de nombreux essais, propose un système économique alternatif : *l'écosociétisme*. À lire : André-Jacques HOLBECQ, *Une alternative de société : l'écosociétisme*, Éditions Yves Michel, 2005.

théistes<sup>3</sup>. Cet élément de la mécanique financière, qui peut sembler anodin, est en fait central dans le maintien et le renforcement des rapports de domination qui traversent nos sociétés. Or cet état de fait est bien souvent occulté par la culture dominante et par les représentations qu'elle véhicule. Illustration.

### CRÉDIT À LA CONSOMMATION *VERSUS* DETTE PUBLIQUE

*Achetez à crédit!* Alors qu'il y a encore peu de temps on trouvait ce mot, « crédit », au sens de paiement différé, dans l'espace public sur des affiches publicitaires de banques ou derrière les comptoirs de certains commerces (*la maison ne fait pas ou plus crédit*), cette « facilité de paiement » s'est désormais généralisée, et se voit proposée dans la plupart des points de vente. Pour ne prendre que celle-là, une brochure intitulée « Crédits : stop ou encore ? » avance que « Le crédit est un produit de la société de consommation qui a bien des travers mais qui, utilisé à bon escient, peut permettre une amélioration des conditions de vie du consommateur. Le crédit est ainsi devenu un moteur du développement économique et du confort<sup>4</sup> ». Comment ne pas s'étonner de la connotation positive dont semble bénéficier le crédit à la consommation ? L'endettement du consommateur, malgré ses potentielles conséquences dramatiques, dynamiserait l'économie et constituerait une voie d'accès acceptable ou normale vers un niveau de vie plus élevé...

*A contrario*, à en croire les agences de notations et autres institutions internationales, ainsi qu'une partie non négligeable des médias et des politiques, les États ne seraient eux capables que de s'endetter, de creuser leur déficit, sans qu'il leur soit fait crédit, si l'on peut dire, de l'utilité des sommes ainsi empruntées. Lorsqu'on parle des États, seul le mot « dette » semble devoir être utilisé, soit l'attribut du créancier, pour en oublier l'avantage du crédit. Un décodage s'impose.

### UNE DETTE PUBLIQUE FORCÉMENT ILLÉGITIME ?

Il ne se passe en effet plus un jour sans entendre parler du « problème » de la dette publique. Dans de nombreux pays dits développés, elle atteint certes des niveaux préoccupants<sup>5</sup>, mais constitue-t-elle vraiment un problème « en soi » ?

Sous l'impulsion d'une culture néolibérale aussi diffuse qu'efficace, les États en sont venus à se considérer en tant qu'acteurs économiques identiques aux autres, des entreprises, susceptibles de faire faillite, dont les performances

3 Saint-Thomas d'Aquin écrivait en 1266 : « On ne peut vendre l'argent et son usage ». Ce n'est qu'au 17<sup>e</sup> siècle que l'Église a mis fin à l'interdiction du prêt à intérêt.

4 Une publication du GILS, centre de référence en matière de médiation de dettes. [www.cdr-gils.be](http://www.cdr-gils.be)

5 Notamment en Belgique puisqu'avec une dette moyenne par habitant de 31 000 euros, la Belgique occupe la troisième place du classement des pays européens les plus endettés, et la treizième place du classement mondial. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Dette\\_publique\\_des\\_États\\_de\\_la\\_zone\\_euro](http://fr.wikipedia.org/wiki/Dette_publique_des_États_de_la_zone_euro)

seraient évaluables et mesurables, et d'ailleurs cotées par des agences de notation, elles-mêmes privées.

Rappel: au début des années 80, sous la pression de la compétition internationale, des exigences de rentabilité financière et des menaces de délocalisation, la part des profits distribuée aux détenteurs du capital augmente significativement, au détriment du revenu d'une majorité des travailleurs et du financement des services publics<sup>6</sup>. Selon Jacques Généreux, une majorité d'États acquis aux politiques néolibérales ont contribué à cette dynamique via une « redistribution fiscale inversée<sup>7</sup> » (privatisation de l'État au profit des couches de la population les plus aisées): « Au nom de la compétitivité et pour satisfaire les exigences des riches, l'État transfère des sommes croissantes vers les détenteurs du capital et des plus hauts revenus (exonérations de cotisations sociales, réduction des taux d'imposition sur les hauts revenus et les profits, etc.). Ce sont encore les budgets publics qui compensent la précarité du travail, les fermetures d'usine et le chômage de longue durée par des aides sociales ». Une fois les caisses de l'État vidées, et lorsque la propagande anti-dépenses publiques a suffisamment progressé, les gouvernements néolibéraux « s'engagent dans la réduction effective des services collectifs et des dépenses sociales, et favorisent leur remplacement progressif par des services marchands et des assurances sociales privées ». Mais, si la dépense publique ne compense plus la ponction du capital sur les salaires, qu'est-ce qui va soutenir l'activité et l'emploi? Les États-Unis ont « proposé » une solution originale à ce dilemme: le surendettement des ménages, qui ne disposaient plus que de ce moyen pour maintenir leur niveau de vie. Une solution très provisoire, qui fut la principale cause de la fameuse *crise des subprimes* de 2008, et qui mènera indirectement à la crise des dettes souveraines<sup>8</sup> que nous connaissons actuellement (la boucle est bouclée).

Dans un même esprit, André-Jacques Holbecq & Philippe Derruder, auteurs de *La dette publique, une affaire rentable*, soulignent que « l'idée que l'on veut faire entrer dans nos têtes est que l'État vivrait au-dessus de ses moyens, que la dette résulterait d'une augmentation excessive des dépenses publiques injustifiées<sup>9</sup> ». Ce qui est faux: ces trente dernières années, les dépenses publiques en pourcentage du PIB sont restées extrêmement stables – environ 43 %<sup>10</sup>. Holbecq & Derruder poursuivent en rappelant avec justesse qu'un État n'est pas une entreprise à la recherche de profit (financier) mais un régulateur qui

6 Entre le début des années 80 et le milieu des années 2000, la part des salaires dans la valeur ajoutée a perdu en moyenne 9 points dans l'Union européenne. Source: Jacques GÉNÉREUX, *La grande régression*, Seuil, 2010, p. 112.

7 Jacques GÉNÉREUX, *op. cit.*, p. 111.

8 Une *dette souveraine* est une dette émise ou garantie par un émetteur souverain (un État généralement ou parfois une banque centrale).

9 André-Jacques HOLBECQ & Philippe DERRUDER. *La dette publique, une affaire rentable – À qui profite le système?*, Éditions Yves Michel, 2008, p. 55.

10 Lire Olivier BONFOND, *Et si on arrêtait de payer? – Dix questions/réponses sur la dette publique belge et les alternatives à l'austérité*, Aden, 2012.

doit veiller à l'intérêt commun et au maintien du lien social. Cette fonction de régulation peut nécessiter des investissements colossaux (pensons à la sécurité sociale, au financement des hôpitaux, des écoles, de la recherche et des autres infrastructures publiques), le déficit budgétaire qui en résulte n'étant que le corollaire de la paix sociale, du bien-être et de la prospérité des générations présentes et futures.

La dette publique est pourtant connotée de plus en plus négativement, assimilée à l'ennemie publique numéro un. Un État qui s'endette serait malade. Or, comme le note encore Jacques Généreux, quand la dette finance des investissements publics, elle soutient l'activité et la productivité à long terme et génère donc les ressources fiscales nécessaires à son propre remboursement<sup>11</sup>. Utilisé dans ce cadre, l'endettement public doit être lu comme un investissement pour le bien commun et non comme une dilapidation des ressources de la nation. On posera donc pour principe qu'il est légitime pour un État de s'endetter... sauf à le faire par des moyens ou à des fins illégitimes. Au-delà de la tautologie, ce principe fonde le droit des peuples à réclamer la mise en œuvre d'un audit citoyen de la dette publique, qui permettra de déterminer d'où elle vient, de quoi elle est faite, et si elle est légitime ou non<sup>12</sup>.

Posons-nous donc la bonne question : n'y a-t-il derrière les injonctions de rigueur et de cure d'austérité que la bienveillance de créanciers soucieux de l'avenir de notre descendance ? Bref, que cache l'écran de fumée de la dette ?

## LA MISE SOUS TUTELLE DES ÉTATS ET DES CITOYENS

On l'a vu, les politiques néolibérales ont grandement contribué à l'augmentation de la dette et à compromettre la capacité des États à la rembourser. Un paradoxe qui n'est qu'apparent, puisqu'en définitive ces politiques permettent de garder les États sous contrôle. Pour ce faire, elles les ont placés dans une grave situation de dépendance vis-à-vis des institutions financières. Ultimement, c'est un problème fondamental qui se pose : celui de la démocratie. Méthode.

## Bref retour sur le mode de financement des États européens

Les États européens ont perdu leurs « planches à billets<sup>13</sup> » et la maîtrise des taux de change depuis la signature du Traité de Maastricht. L'article 104 dudit

.....  
11 Jacques GÉNÉREUX, *op. cit.*, p. 113.

12 À l'heure où nous publions ce texte, la *FGTB wallonne*, la *FGTB Bruxelles*, le *Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde* (CADTM) et le *Centre d'éducation populaire André Genot* (CEPAG) s'associent pour mener une grande campagne de sensibilisation intitulée « À qui profite la dette ? », qui réclame notamment un audit citoyen de la dette publique belge. On trouvera sur le site web de la campagne ([www.onveutsavoir.be](http://www.onveutsavoir.be)) un excellent dessin animé pour comprendre la dette publique belge en 4 mn, avec les voix bien connues de Frédéric Jannin & Stefan Liberski.

13 Leur capacité d'imprimer de la monnaie.

traité<sup>14</sup> stipule clairement qu'«il est interdit à la *Banque centrale européenne* (BCE) et aux banques centrales des États [...] d'accorder des découverts ou tout autre type de crédits aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres ; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la *Banque centrale européenne* ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite<sup>15</sup> ». En clair, sauf par le biais de la taxation, les États ne peuvent plus se financer directement : ils doivent désormais émettre des obligations sur les marchés financiers ; où, rappelons le, la « main invisible » joue plus aux dés qu'à un calcul rationnel basé sur le bien (-être) commun ; et doivent passer par les banques et actionnaires privés pour emprunter. Au niveau européen, les banques nationales de chaque pays de l'Union sont représentées au sein de la *Banque centrale européenne*. Le rôle de la BCE n'est pas de prêter aux États mais de prêter (au « taux directeur<sup>16</sup> ») aux banques privées, qui prêteront à leur tour aux États, mais cette fois à des taux nettement supérieurs à ceux qu'ils auraient supportés si cette dépendance aux marchés et banques privées n'avait été scellée avec la constitution de l'espace économique européen ou si dans les années 70 n'était pas intervenue la suppression de l'étalon or, et, avec elle, le début de l'hégémonie du *dollar* pour les transactions internationales<sup>17</sup>.

Pour Maurizio Lazzarato, « ce mécanisme qui établit pour les États l'obligation de recourir aux créanciers privés et aux conditions dictées par les propriétaires de titres, actions, obligations<sup>18</sup> », et que l'on nomme communément « indépendance de la *Banque centrale* », s'apparente plutôt à un mécanisme de « dépendance des marchés<sup>19</sup> ».

Lazzarato parle volontiers d'économie de la dette et y voit « un puissant mécanisme d'exploitation » car « à travers le simple mécanisme de l'intérêt, des sommes colossales sont transférées de la population, des entreprises et de l'État providence vers les créanciers<sup>20</sup> ». Pour lui, la finance actuelle exprime la montée en puissance de la relation créancier-débiteur<sup>21</sup>, préalable à l'échange

14 Cet article est devenu l'article 123 du *Traité de Lisbonne*, voir à ce sujet le site : [www.citerre.org/article104mct.htm](http://www.citerre.org/article104mct.htm)

15 André-Jacques HOLBECQ & Le Cercle des Économistes citoyens, *op. cit.*, p. 78.

16 Les taux directeurs sont les taux d'intérêt au jour-le-jour fixés par la banque centrale d'un pays ou d'une union monétaire, et qui permettent à celle-ci de réguler l'activité économique.

17 Le 6 décembre 2012, le taux directeur de la BCE est de 0,75 % et le taux des obligations à échéance, c'est à dire le taux d'emprunt belge, est de 2,139 %, soit presque trois fois plus, mais il peut arriver que les États payent 600 à 700 fois plus que les banques. Voir la tribune de Michel ROCARD & Pierre LARROUTUROU, « Pourquoi faut-il que les États payent 600 fois plus que les banques ? », in *Le Monde* du 03 janvier 2012 ; accessible ici : [www.larrouturou.net/2012/01/pourquoi-faut-il-que-les-etats-payent-600-fois-plus-que-les-banques/](http://www.larrouturou.net/2012/01/pourquoi-faut-il-que-les-etats-payent-600-fois-plus-que-les-banques/)

18 Maurizio LAZZARATO, *La fabrique de l'homme endetté – Essai sur la condition néolibérale*, Éditions Amsterdam, 2011, p. 19.

19 *Op. cit.*, p. 19.

20 *Ibidem*, p. 20.

21 *Ibidem*, p. 22.

« classique » d'une somme contre une marchandise, allant jusqu'à la placer au fondement du rapport social<sup>22</sup>. L'endettement constituerait donc la pierre angulaire de notre société: un outil de contrôle des espaces démocratiques ou plutôt pseudo-démocratiques, mais aussi des populations. Car ce qui est en jeu ici, ce n'est rien de moins que l'apparition d'un nouveau citoyen, adapté aux contraintes des marchés, sorte d'OGM (Organisme Génétiquement Modifié) présentant les qualités idoines au bon débiteur: prévisible, mesurable/évaluable, contrôlable, responsable; « la dette n'est pas seulement un dispositif économique, elle est aussi une technique sécuritaire de gouvernement visant à réduire l'incertitude des comportements des gouvernés. En dressant les gouvernés à "promettre" (à honorer leur dette), le capitalisme "dispose à l'avance de l'avenir" puisque les opérations de la dette permettent de prévoir, de calculer, de mesurer, d'établir des équivalences entre les comportements actuels et les comportements à venir<sup>23</sup> ».

## CONCLUSION

Le mécanisme de la dette touche transversalement la société et l'ensemble des citoyens. Bien sûr, il n'est pas ici question de penser naïvement que nous sommes tous égaux devant la (ou les) dette(s), ni devant les mesures d'austérité prises par les différents gouvernements. Mais la crise actuelle pourrait bien ne constituer que l'actualisation d'un dispositif de fond, qu'il semble difficile d'arrêter. Le voile occultant les pratiques de libre marché, la complexité de la finance et de l'économie peuvent donner l'impression que ce système est consubstantiel à l'évolution de notre société et qu'il faut s'y résigner. Est-ce aussi tristement simple? L'avènement de ce nouveau sujet, l'*homme endetté* – et de cette société quadrillée par la dette – est-il inéluctable?

La réponse est non, bien sûr, mais elle ne pourra être que transversale, et si Lazzaroto ne renonce pas, loin de là, à l'idée de classes sociales et de luttes émancipatrices entre ces classes, il faudra procéder à une redéfinition de celles-ci, à de nouvelles alliances et formes de résistance: « La dette impose, comme terrain du combat, la transversalité dans tous les domaines: transversalité entre États et espaces nationaux, transversalité entre économique, politique et social, transversalité entre figures de l'exploitation et de la domination<sup>24</sup> ». Les distinctions/oppositions entre travailleurs et sans-emplois, entre Grecs, Belges, Français, Portugais, etc., ne sont plus pertinentes pour résister. Les exemples existent déjà, alliances entre luttes féministes contre la domination au Nord et exploitation dans le Sud, alliances de mouvements sociaux, d'associations, d'ONG des quatre coins du monde contre les politiques néolibérales (altermondialistes, indignés, *Alter Summit*, CES...) ou encore les *groupes de monnaies locales* qui fleurissent et réunissent des citoyens de tous bords.

.....  
22 *Ibidem*, p. 33 et suivantes.

23 *Ibidem*, p. 39.

24 *Ibidem*, p. 121.

Si la dette constitue un instrument de contrôle et de domination, les moyens de s'en affranchir, ou du moins de regagner des degrés de liberté, varient selon que l'on considère les points de vue et les moyens d'action respectifs du citoyen mais aussi du consommateur. Les résistances aux mécanismes de la dette ne pourront se passer ni d'une réinvention de la démocratie, ni de repenser un sujet qui, de dettes en dettes, est de plus en plus aliéné. Un bon point de départ à l'émancipation individuelle face à la dette pourrait être la remise en question de la surconsommation prônée et entretenue par les industriels et publicitaires. D'un point de vue plus collectif, le contrôle que les institutions financières ont pris sur la vie démocratique, les menaces qu'elles font peser sur les services publics et sur les biens communs, nous invitent à de larges mobilisations, par exemple autour du projet d'audit citoyen de la dette. À ce titre, les espaces qui nourrissent la critique sont plus indispensables que jamais.

EMMANUEL BOUCHAT, THADDÉE DUBOIS & CHRISTIAN JONET, *décembre 2012*

**Barricade** se définit comme un espace public, un lieu dédié à la confrontation des idées, et comme une plate-forme permettant la rencontre des différents mondes militants, du secteur de l'éducation permanente au milieu syndical en passant par le monde académique ou le secteur de l'économie sociale. Lieu d'émancipation collective et de création d'alternatives, l'asbl Barricade s'est développée depuis 1996 dans le quartier Pierreuse à Liège via diverses expérimentations culturelles, sociales et économiques. Sa librairie « Entre-Temps », à la fois militante et généraliste, est emblématique du projet. A l'intersection du secteur de l'économie sociale et de l'éducation permanente, elle revendique un fonctionnement autogestionnaire et une finalité culturelle et sociale plutôt que le profit.

Toutes les analyses sur :

[www.barricade.be](http://www.barricade.be)

## POUR ALLER PLUS LOIN

### DE NOMBREUX ORGANISMES PROPOSENT UNE RÉFLEXION CRITIQUE SUR LES MÉCANISMES DE LA DETTE ET DE L'AUSTÉRITÉ

- *Le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde* (CADTM) – [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)
- *Le Réseau de Financement alternatif* (RFA) – [www.financite.be](http://www.financite.be)
- ATTAC – <http://wb.attac.be>
- *Le Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative* (GRESEA) – <http://gresea.be>
- *Econosphères* – [www.econospheres.be](http://www.econospheres.be)
- [www.onveutsavoir.be](http://www.onveutsavoir.be)
- [www.audit-citoyen.org](http://www.audit-citoyen.org)

### QUELQUES LECTURES

- ATTAC, *Le Piège de la dette publique – Comment s'en sortir*, Éd. Les Liens qui libèrent, 2012.
- Olivier BONFOND, *Et si on arrêta de payer? – Dix questions/réponses sur la dette publique belge et les alternatives à l'austérité*, Aden, 2012.
- André-Jacques HOLBECQ & Le Cercle des Économistes citoyens., *Argent, dettes et banques*, Éditions Yves Michel, 2011.
- Maurizio LAZZARATO, *La fabrique de l'homme endetté – Essai sur la condition néolibérale*, Éditions Amsterdam, 2011.
- Damien MILLET & Éric TOUSSAINT, *AAA: Audit. Annulation. Autre politique*, Seuil, 2012.

### FILMS

- Un documentaire éclairant mais controversé: *L'argent-dette* de Paul GRIGNON, 2008, 54 min. Existe en DVD mais est également diffusé librement sur la plupart des plateformes de visionnage Internet, tout comme ses suites: *L'argent dette II* et *L'argent dette III*.
- *Debtocracy* et *Catastroïka*, deux excellents film documentaires de Katerina KITIDI & Aris HATZISTEFANOU. À voir sur [www.debtocracy.gr](http://www.debtocracy.gr) et [www.catastroïka.com](http://www.catastroïka.com)
- Un dessin animé français, *La dette c'est chouette*. À voir sur [www.dailymotion.com/video/xmv6gk\\_film-citoyen-la-dette-c-est-chouette\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xmv6gk_film-citoyen-la-dette-c-est-chouette_news)
- *La fin de la pauvreté*, un film de Philippe DIAZ. [www.lafindelapauvrete.com](http://www.lafindelapauvrete.com)

### INSTRUCTIF

L'Agence de la dette fait partie de l'Administration de la Trésorerie, au sein du Service public fédéral Finances. Elle est chargée de la gestion de la dette publique avec pour objectif principal de minimiser le coût financier de la dette de l'État fédéral en tenant compte des risques de marché et des risques opérationnels en ligne avec les objectifs généraux de la politique budgétaire et de la politique monétaire. [www.debtagency.be](http://www.debtagency.be)

*L'horloge de la dette en temps réel* – [www.economist.com/content/global\\_debt\\_clock](http://www.economist.com/content/global_debt_clock)

### EN COURS

À l'heure où nous publions ce texte, la *FGTB wallonne*, la *FGTB Bruxelles*, le *Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde* (CADTM) et le *Centre d'éducation populaire André Genot* (CEPAG) s'associent pour mener une grande campagne de sensibilisation intitulée « À qui profite la dette? », qui réclame notamment un audit citoyen de la dette publique belge. On trouvera sur le site web de la campagne ([www.onveutsavoir.be](http://www.onveutsavoir.be)) un excellent dessin animé pour comprendre la dette publique belge en 4 mn, avec les voix bien connues de Frédéric Jannin & Stefan Liberski.